

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 août 2009

L'AN DEUX MIL NEUF, le jeudi 20 août à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réunie à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. Bernard LEPERS, Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

LEPERS Bernard, HERBETTE Jean-Luc, GALLET Jean-Claude, MARDYLA Laurence THIBAUT Marie-Françoise, d'HAUTEFEUILLE Omblin, RINGEVAL Annie, JOURDAIN Régis, LERICHE Thierry, DUPUIS Jean-Marc, CERCLIER Lauren,t GIRAUD Ghislain.

Etaient Absents excusés

DOMET Loïc donnant pouvoir à Jean-Claude GALLET
MABILLE Dominique
MOURONVAL Jérôme

SECRETAIRE DE SEANCE

Madame d'HAUTEFEUILLE a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

POINTS AJOUTES

- ACHAT D'UN LAVE LINGE ET D'UN SECHE LINGE.
- REMPLACEMENT DE LA PORTE DE LA STATION DE POMPAGE.

TIRAGE AU SORT POUR LES LISTES PREPARATOIRES A LA DESIGNATION DES JURES D'ASSISES

Il est demandé par la préfecture de tirer au sort 3 personnes dans 7 communes du canton. Belloy fait parti de ces 7 communes tirées au sort par Picquigny.

La nomination définitive des jurés d'assise se fera par le président de la cour d'Appel.

Pour être tiré au sort il faut être âgé d'au moins 23 ans au 31/12/2010 et bénéficier de toutes ses capacités.

Les personnes tirées au sort sont :

- Laurent GRILLET 2 rue des Framboisiers
- Benjamin PILNIAK 9 rue Charles de Gaulle
- Béatrice BONDOIS épouse DELAPORTE 11 rue Paul Emile Goudard.

Selon la procédure, Monsieur le maire se charge de prévenir les personnes tirées au sort.

ACHAT D'UN LAVE LINGE ET D'UN SECHE LINGE

Madame THIBAUT propose l'achat d'un lave linge et d'un sèche linge pour les draps, les torchons et les serviettes de l'école et de la commune qui sont lavés une fois par semaine.

Divers devis sont présentés.

Après avoir délibéré le conseil municipal décide d'acquérir :

- un lave linge Fagor et un sèche linge Whirlepool pour un total de 750€.

REPLACEMENT DE LA PORTE DE LA STATION DE POMPAGE

Suite aux dégradations il est nécessaire de changer la porte. Différent devis sont proposés pour une porte en galvanisé.

Après avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité d'acheter chez Leroy Merlin une porte avec serrure 5 points pour 199€ TTC.

La séance est levée à 21 heures 10

Fait et délibéré en séance
Les jour, mois et an susdits.

Le Maire et le Conseil Municipal